

# **Chapitre 1**

## **Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles**

# Table des matières



<b>Objectifs</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>I - Section 1 : l'acquisition des immobilisations</b>	<b>5</b>
II -	
<b>Section 2: Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>7</b>
III - <b>section3 :La dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	
14	
<b>IV - section 4 Cession des immobilisations corporelles</b>	<b>18</b>
<b>V - des exercices de TD</b>	<b>20</b>
<b>VI - solution</b>	<b>22</b>
<b>VII - Conclusion</b>	<b>24</b>

# Objectifs

- Conserver les dépréciations de l'actif immobilisé
  - différencier entre les différents modes d'amortissements (linéaire, dégressif, progressif,..).
  - Calculer les amortissements
    - Enregistrer les écritures d'inventaire (concernant les amortissements et les dépréciation)
    - connaître la cession des immobilisations corporelles
      - particulariser la cession des immobilisations corporelles (plus -value ,moins-value)

*Pré requis :*

- Avoir des bases en comptabilité générale ou avoir suivi le module de comptabilité générale (initiation, opérations courantes.
- Rappel des principes comptables fondamentaux : (Continuité d'exploitation - Permanence des méthodes- Coût historique - Spécialisation des exercices - Prudence- Clarté- Importance significative)

# Introduction



Dans ce chapitre que nous consacrons aux amortissements et à la dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles. En premier lieu nous allons énumérer les éléments concernés par les amortissements, la base d'amortissement, autant il convient de parler des différents modes d'amortissements, de la cession des immobilisations et de la comptabilisation de ces derniers. Et nous allons parler de la dépréciation et de la perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles.

## Galerie

**238 Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations**

D	C	D	C
X			X

**512 Banque**

D	C	D	C
X			X

**238 Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations**

D	C	D	C
X			X

**238 Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations**

D	C	D	C
X			X

**Taux d'amortissement =  $\frac{100}{D \text{ d'utilité}} = \frac{100}{4} = 25\%$**

Date	681	Dotation aux amortissements, provisions et pertes de valeur actifs non courants	XXXX
	281	Amortissement des immobilisations	X
		Dotation aux amortissements de l'année	

Indices de pertes de valeur			
Exemples d'indices externes		Exemples d'indices internes	
Valeur de marché	Obsolescence ou dégradation physique	Changements importants dans l'environnement	Changements importants dans le mode d'utilisation
Taux d'intérêt ou taux de rendement	Performances inférieures aux prévisions		

Comptabilisation d'une dotation pour dépréciation			
<b>Comptes débités :</b>	<b>Comptes crédités :</b>		
• Compte de dotations pour dépréciations : 681 : Dotations pour dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	• Compte de dépréciations : 29 : Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
Exemple : Enregistrement de la dotation pour dépréciation de l'exercice N			
681	291	1 000,00	1 000,00
Dotations pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	Dépréciation des immobilisations corporelles		

Comptabilisation d'une reprise sur dépréciation			
<b>Comptes débités :</b>	<b>Comptes crédités :</b>		
• Compte de dépréciations : 29 : Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	• Compte de reprises sur dépréciations : 7818 : Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Exemple : Enregistrement de la reprise sur dépréciation de l'exercice N+1			
291	781	800,00	800,00
Dépréciation des immobilisations corporelles	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		

Année	Valeur brute (a)	Base d'amortissement	Dotation d'amortissement	Dotation cumulée (b)	VNC x = a - b	Valeur actuelle	Dotations / Reprises / Dépréciations	Dépréciation (d)	VNC après dépréciation (e = c - d)
N	5 000	5 000	1 000	1 000	4 000			400	
N+1	5 000	5 000	1 000	2 000	3 000	2 500*	450	450	2 550
N+2	5 000	5 000	1 000	3 000	2 000	2 000*	150	150	2 000
N+3	5 000	5 000	1 000	4 000	1 000		150	150	1 000
N+4	5 000	5 000	1 000	5 000	0		150	150	0

681	281X	DAP et perte de valeur - actif non courant	X	
	281X	Amortissements des immobilisations corporelles		X

281X	291X	Amortissements des immobilisations corporelles	X	
	21X	Pertes de valeurs sur immobilisations corporelles	X	X

6890	29100	Dotations pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	200,00	
	29100	Dépréciation des immobilisations corporelles		200,00
	29100	Dépréciation des immobilisations corporelles		100,00
	78900	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		100,00

462	21X	Crédences sur cession d'immobilisations corporelles	X	
	782	Plus-values sur ventes d'actifs immobilisés non financiers		X

442	682	Crédences sur cession d'immobilisations corporelles	X	
	21X	Moins-values sur ventes d'actifs immobilisés non financiers	X	X

685	390	Dotation aux amortissements, provision et pertes de valeur actifs courants	X	
	391	Perte de valeur sur stock de marchandises	X	X
	392	Perte de valeur sur matières premières et fournitures	X	X
	393	Perte de valeur sur autres approvisionnements	X	X
	394	Perte de valeur sur en-cours de production de biens	X	X
	395	Perte de valeur sur stocks de produits	X	X
	397	Perte de valeur sur stocks à l'extérieur	X	X

685	39X	Dotation aux amortissements, provision et pertes de valeur actifs courants	X	
	39X	Perte de valeur sur stocks	X	X
	39X	Augmentation de la perte de valeur		X
	785X	Reprise d'exploitation sur pertes de valeur et provisions - actif courant	X	X
		Reprise de la perte de valeur		X

408	401	Fournisseurs, factures non parvenues	X	
		Fournisseurs de stocks et services		X

3X	38	Stocks		X
		Achats stockés	X	X

38	408	Achats stockés	X	X
		Fournisseurs, factures non parvenues	X	X

37	38	Stocks à l'extérieur	X	X
		Achats stockés	X	X

3X	37	Stocks		X
		Stocks à l'extérieur	X	X



# Section 1 : l'acquisition des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur cout d'acquisition

Le cout d'acquisition se compose :

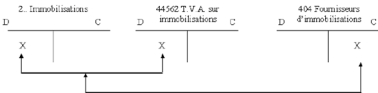
- Du prix d'achat HT
- Des frais accessoires liés à l'acquisition (frais de transport, d'installation, de mise en service..).



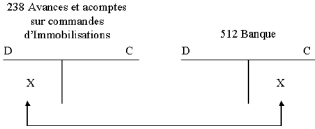
### Remarque

en revanche, les droits d'enregistrement, les honoraires d'intermédiaires et notariaux en sont exclus. Ils s'enregistrent dans les comptes de charges concernés

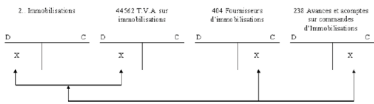
Les comptes 404 fournisseurs d'immobilisations et 4456 T.V.A sur immobilisations sont utilisés pour bien distinguer les dépenses d'immobilisations de celles liées à l'exploitation.



En cas d'acquisition d'immobilisation a avec versement d'une avance, l'écriture est la suivante :

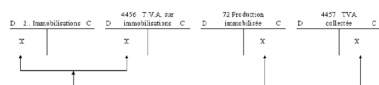


Lors de l'achat de l'immobilisation, l'écriture est la suivante :

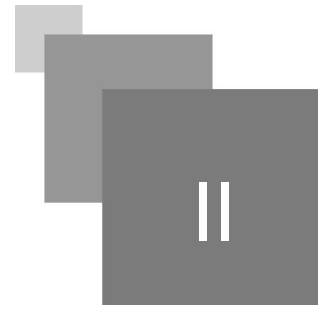


### *Les immobilisations produites par l'entreprise*

Les immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce cout comprends : le cout d'acquisition des matières premières et fournitures utilisées, les diverses charges d'exploitation (main d'œuvre, énergie..).



# Section 2: Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles



L'amortissement est défini comme la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité (durée de vie).

Trois conditions doivent être réunies pour amortir les immobilisations

- Les immobilisations doivent avoir une durée de vie définie.
- Les immobilisations doivent être destinées à rester durablement dans l'entreprise.
- Les immobilisations doivent se déprécier par l'usure ou le temps

## *1. Les éléments concernés par l'amortissement*

### *1.1. Les immobilisations amortissables*

- Installation technique ;
- Matériel et outillage industriel
- Matériels de transports ;
- Matériel et mobilier de bureau ;
- Brevet et frais d'établissement.

### *1.2. Les immobilisations non amortissables*

- Terrain ;
- droit au bail ;
- immobilisation en cours.

## 2. La base d'amortissement

La base d'amortissement est constituée par la valeur brute de l'actif amortissable de laquelle on retranche l'éventuelle valeur résiduelle qui peut être définie à la fin de la période d'utilisation.

La méthode de calcul d'amortissement en général est comme suit :

*Amortissement annuel = la base amortissable \* taux d'amortissement*

*La base d'amortissement = la valeur brute - valeur résiduelle*

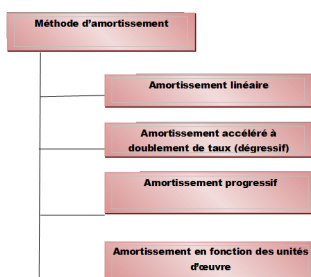
- La valeur brute : est la valeur d'entrée dans le patrimoine ou sa valeur réévaluée
- La valeur résiduelle : est le montant net qu'une entité s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité après déduction des coûts estimés de sortie. Cette valeur est revue à chaque fin de période.

## 3. Les différentes modes d'amortissement

Selon § 121-7 le de l'arrêté comptable, « le mode d'amortissement d'un actif est le reflet de l'évolution de la consommation par l'entité des avantages économiques de cet actif »

Dans ce cadre, le référentiel comptable algérien reconnaît les 4 modes d'amortissement suivants :

- L'amortissement linéaire : il constitue le mode d'amortissement par défaut. Il est préconisé lorsque le rythme de consommation des avantages économiques ne peut être déterminé de manière fiable. Il conduit à une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif ;
- L'amortissement dégressif conduit à une charge décroissante sur la durée d'utilité de l'actif ;
- L'amortissement progressif conduit à une charge croissante sur la durée d'utilité de l'actif ;
- L'amortissement suivant les unités de production donne lieu à une charge basée sur l'utilisation ou la production prévue de l'actif.



*a-Amortissement linéaire* : selon ce mode d'amortissement, la valeur de la machine est répartie en 4 dotations d'égal montant.

$$\text{Taux d'amortissement} = \frac{100}{D \text{ d'utilité}} \% = \frac{100}{4} = 25\%$$



Exercice	base amortissable	taux d'amortissement	Dotations	valeur Nette Comptable
2012	10.000.000	25,00%	2.500.000	7.500.000
2013	10.000.000	25,00%	2.500.000	5.000.000
2014	10.000.000	25,00%	2.500.000	2.500.000
2015	10.000.000	25,00%	2.500.000	0

Exercice

*b-Amortissement dégressif* :Le SCF n'a pas prévu de méthode spécifique pour le calcul des dotations aux amortissements selon le mode dégressif. Néanmoins, la pratique reconnaît plusieurs variantes, dont :

*b1. Application d'un taux d'amortissement décroissant appliqué à une base constante :*

### Exemple

Une société a acquis le 02/01/2013 une soudeuse pour une valeur de 8.000.000 DA HT. Les techniciens estiment que cette soudeuse à une durée d'utilité de 3 ans et que celle-ci perdra progressivement 50%, 30% et 20% de sa valeur respectivement au titre des exercices 2013, 2014 et 2015. La valeur résiduelle

de la soudeuse est estimée à 2.000.000 DA.

Base amortissable = Valeur brute – Valeur résiduelle

Base amortissable = 8.000.000 – 2.000.000 = 6.000.000

Tableau d'amortissement :

Exercice	Base amortissable	Taux d'amortissement	Dotations aux amortissements
2013	6.000.000	50%	300.000
2014	6.000.000	30%	180.000
2015	6.000.000	20%	120.000

*b2. La méthode des coefficients fiscaux*

Cette variante correspond à celle autorisée par la législation fiscale (voir article 174 du code des impôts directs). Pour mettre en œuvre cette méthode, il convient d'affecter au taux d'amortissement constant un coefficient qui dépend de la durée d'utilité de l'immobilisation, comme suit :

Durée d'utilité	Coefficient
3-4 ans	1,5
5-6 ans	2
> 6 ans	2,5

 **Exemple**

La société EPB a acquis un matériel le 02/01/2010 pour 1.000.000 DA HA. Sa durée d'utilité est de 5 ans. La valeur résiduelle du matériel est négligeable

*Note* : contrairement au mode linéaire, l'amortissement dégressif se pratique sur la valeur nette comptable.

Ex.	Montant au début de l'ex.	Taux d'amort.	Dotations de l'exercice	Cumul des amortissements	VNC au 31/12
2010	1.000.000	40%	400.000	400.000	600.000
2011	600.000	40%	240.000	660.000	360.000
2012	360.000	40%	144.000	784.000	216.000
2013	216.000	50%	108.000	892.000	108.000
2014	216.000	50%	108.000	1.000.000	00

 **Remarque**

*Note 1* : pour éviter que les annuités d'amortissements soient indéfinies, il convient de revenir à l'amortissement linéaire lorsque l'annuité dégressive devient inférieure à l'annuité constante.

*Note 2* : Une autre variante de l'amortissement dégressif consiste à doubler le taux d'amortissement linéaire quelle que soit la durée d'utilité de l'immobilisation.

Taux d'amortissement dégressif applicable = taux linéaire x 2

Dans l'exemple ci-dessus, le taux d'amortissement serait de  $20\% \times 2 = 40\%$

*b3. La méthode SOFTY* : de l'anglais (sum of the years digits), cette méthode consiste à appliquer à la base amortissable un taux décroissant N/D ; où N représente le nombre d'années restant à courir et D la somme des numéros d'ordre des années d'utilisation.

 **Exemple**

En reprenant l'exemple ci-dessus (période d'utilisation : 5 ans), le dénominateur D est égal à  $1 + 2 + 3 + 4 + 5 = 15$ .

Les taux d'amortissements ainsi déterminés sont donc :

Exercice	Numérateur N	Dénominateur D	Taux = N/D
2010	5	15	5/15
2011	4	15	4/15
2012	3	15	3/15
2013	2	15	2/15
2014	1	15	1/15

Tableau d'amortissement :

Ex.	Montant au début de l'ex.	Taux d'amort.	Dotation de l'exercice	Cumul des amortissements	VNC au 31/12
2010	1.000.000	5/15	333.333	333.333	666.667
2011	1.000.000	4/15	266.667	600.000	400.000
2012	1.000.000	3/15	200.000	800.000	200.000
2013	1.000.000	2/15	133.333	933.333	66.667
2014	1.000.000	1/15	66.667	1.000.000	0

*Note* : La règle de "prorata temporis" ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de l'amortissement dégressif. Ainsi la première annuité d'amortissement n'est pas calculée au prorata du temps qui sépare la date d'acquisition et la clôture de l'exercice.

*c. Amortissement progressif* : cette méthode ne présente pas un intérêt particulier pour l'entité dans la mesure où elle réduit la capacité d'autofinancement au cours des premiers exercices d'utilisation.

La mise en œuvre de la méthode consiste à inverser l'ordre des taux applicables dans le mode de l'amortissement dégressif.

Ex.	Montant au début de l'ex.	Taux d'amort.	Dotation de l'exercice	Cumul des Amortissements	VNC au 31/12
2010	1.000.000	1/15	66.667	66.667	933.333
2011	1.000.000	2/15	133.333	200.000	800.000
2012	1.000.000	3/15	200.000	400.000	600.000
2013	1.000.000	4/15	266.667	666.667	333.333
2014	1.000.000	5/15	333.333	1.000.000	0

*d. Amortissement selon les unités produites*

Cette méthode est celle qui reflète le mieux le rythme de consommation des avantages économiques d'une immobilisation.

Aussi, le recours au temps comme critère pour le calcul de l'amortissement est remplacé par le nombre d'unités d'œuvres calculé en fonction du nombre d'unités produites, le nombre d'heures de mise en service ou le nombre de kilomètres parcourus.

### Exemple

Une société a acquis le 02/01/2012 une machine à fabriquer des gobelets en papier pour 5.000.000 DA HT. Sa durée d'utilité est estimée à 4 ans et sa valeur résiduelle est jugée insignifiante.

Le responsable de la production estime que le volume global de gobelets que la machine produira pendant sa durée d'utilité est de 50.000.000 réparti comme suit :

2012	2013	2014	2015
22.000.000	15.000.000	8.000.000	5.000.000

$$\text{Coût de l'unité d'oeuvre} = \frac{\text{Valeur d'origine}}{\text{Nombre d'UO}} = \frac{5.000.000}{50.000.000} = 0,10 \text{ DA.}$$

Exercice	2012	2013	2014	2015
Amortissement	22.000.000 X 0,10 = 2.200.000	15.000.000 X 0,10 = 1.500.000	8.000.000 X 0,10 = 800.000	5.000.000 X 0,10 = 500.000

### Comptabilisation des amortissements

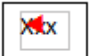
Les amortissements sont comptabilisés durant l'inventaire qui a lieu à chaque clôture de l'exercice comptable. Les amortissements sont des charges calculées, ce qui signifie qu'elles ne provoquent pas de sortie d'argent. Le compte utilisé pour enregistrer un amortissement est le compte « 681 « dotation aux amortissements, dépréciations et provisions ». »

L'amortissement étant une charge d'exploitation, c'est le compte 681 « dotation aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles » qui sera débité. En contrepartie de la charge, les amortissements sont enregistrés dans une subdivision du compte de l'immobilisation.

C'est un « 8 » en seconde position qui indique l'amortissement.

Par exemple le compte 28... Est le compte d'amortissements des immobilisations

L'entreprise passera les écritures suivantes :

Date				
681		Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur-actif non courants	XXX	
	28...	Amortissement des immobilisations		
		Dotation aux amortissements de l'année		

# section3 :La dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles



## 1. Application d'un test de perte de valeur des immobilisations

Détermination d'une dépréciation :

- pour les *immobilisations amortissables*, pour lesquelles il existe un indice de perte de valeur ;
- pour les *immobilisations non amortissables* : tests de dépréciation systématique.

## 2. Test de perte de valeur

### a. Indices de perte de valeur

Indices de pertes de valeur	
Exemples d'indices externes	Exemples d'indices internes
Valeur de marché	Obsolescence ou dégradation physique
Changements importants dans l'environnement	Changements importants dans le mode d'utilisation
Taux d'intérêt ou taux de rendement	Performances inférieures aux prévisions

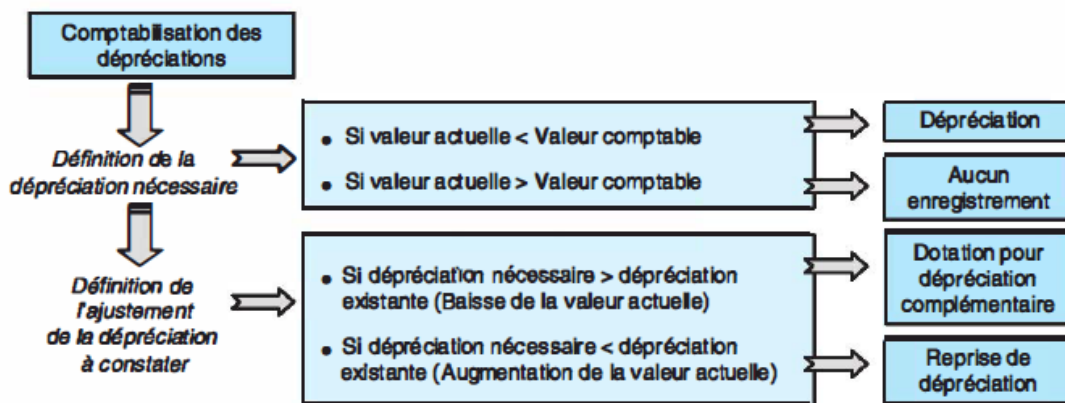
### b. Valeur actuelle

Les tests de perte de valeur vont consister à comparer la valeur comptable des éléments d'actif à leur valeur actuelle.

Valeur actuelle = Max (Valeur vénale, Valeur d'usage)	
Valeur vénale	Valeur d'usage
Valeur de marché à la date de clôture <i>Exemple : Valeur d'occasion d'un véhicule</i>	Somme des avantages économiques futurs et de la valeur terminale de l'actif <i>Exemple : Valeur des résultats attendus d'un brevet</i>

.....

c. Détermination de la dépréciation à enregistrer



**Exemple**

Diminution de la cadence d'une machine industrielle du fait du changement des règles de sécurité : baisse de 20 % de la productivité de la machine, soit une dépréciation de 1 000 DA au 31/1 2/N de la machine.

De par de nouvelles routines, la baisse de productivité est finalement moindre :

baisse estimée en N+ 1 de 10 % de la productivité, soit une dépréciation de 400DA.

- Au 31/1 2/N : Constatation d'une dotation pour dépréciation : 1 000 DA.
- Au 31/1 2/N+1 : Constatation d'une reprise sur dépréciation : 600 DA.

**3.Comptabilisation**

Comptabilisation d'une dotation pour dépréciation			
<b>Comptes débités :</b> • Compte de dotations pour dépréciations : 681 : Dotations pour dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		<b>Comptes crédités :</b> • Compte de dépréciations : 29. : Dépréciations des immobilisations	
<i>Exemple : Enregistrement de dotation pour dépréciation de l'exercice N</i>			
	31/12/N		
681	Dotations pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	1 000,00	1 000,00
291	Dépréciation des immobilisations corporelles		

**Remarque**

Les comptes de dépréciations sont les comptes d'actifs dépréciés auxquels est adjoint le numéro 9 en 2e position. Ce sont des comptes d'actifs soustractifs (compte crédité) : les dépréciations viennent en réduction des comptes d'immobilisations dépréciées.

Comptabilisation d'une reprise sur dépréciation	
<b>Comptes débités :</b> • Compte de dépréciations : 29. : Dépréciations des immobilisations	<b>Comptes crédités :</b> • Compte de reprises sur dépréciations : 7816 Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles ou corporelles
<b>Exemple :</b> Enregistrement de la reprise sur dépréciation de l'exercice N+1	
31/12/N+1	
291 Dépréciation des immobilisations corporelles 781 Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles ou corporelles	600,00  600,00

#### 4. Dépréciation d'actif amortissable

Pour les immobilisations amortissables, la dépréciation *modifie la base amortissable* (les avantages attendus d'un bien sont affectés par les pertes de valeur). En cas de dépréciation, le plan d'amortissement est revu : la base amortissable est diminuée des dépréciations constatées .

#### Exemple

Soit un matériel industriel acheté en début N pour 5 000 euros DA HT. La durée d'utilisation prévue est de 5 ans et le bien sera amorti en linéaire.

- Fin N+ 1 , l'apparition de nouvelles technologies entraîne la constatation d'une obsolescence exceptionnelle de ce matériel qui continue malgré tout à être utilisé. À cette date, la valeur vénale est de 2 550 DA, la valeur d'usage étant estimée à 2 500 euros.
- Fin N+2, l'obsolescence est moins forte que prévue et la valeur actuelle retenue s'établit à 2 250DA

Année	Valeur brute (a)	Base d'amortissement	Dotaton d'amortissement	Dotaton cumulée (b)	VNC c = a - b	Valeur actuelle	Dotaton / Reprise dépréciation	Dépréciation cumulée (d)	VNC après dépréciation c - d
N	5 000	5 000	1 000	1 000	4 000				4 000
N+1	5 000	4 000	1 000	2 000	3 000	2 550 <sup>(1)</sup>	450	450	2 550
N+2	5 000	2 550 <sup>(2)</sup>	850 <sup>(3)</sup>	2 850	2 150	2 250	(300) <sup>(4)</sup>	150	2 000
N+3	5 000	2 000	1 000	3 850	1 150			150	1 000
N+4	5 000	1 000	1 000	4 850	150			150	0

(1) La valeur actuelle est le maximum entre la valeur : vénale (2 550 DA) et la valeur d'usage (2 500 DA).

(2) La base amortissable tient compte de la dépréciation.

(3) L'amortissement est calculé sur la période restant à courir, ici 3 ans. Il est donc égal à : 2 550 x 1/3 = 850 DA

(4) La valeur actuelle étant plus élevée que la VNC, il y a lieu de reprendre une partie de la



dépréciation. La valeur comptable est égale à : Valeur brute - Amortissements cumulés - Dépréciation ; c'est-à-dire :  $5\ 000 - 2\ 850 - 450 = 1\ 700$ DA. La valeur comptable ne peut être inférieure à celle obtenue sans dépréciation :

( $5\ 000 - 3 \times 1\ 000 = 2\ 000$  DA ). Il faut donc reprendre la dépréciation de manière à porter la valeur comptable à 2 000, soit :  $2\ 000 - 1\ 700 = 300$  DA.

# section 4 Cession des immobilisations corporelles

IV

Les cessions d'immobilisations corporelles génèrent selon le cas, des plus-values de cession ou des moins-values de cession.

Ces plus-values ou moins-values résultent de la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées.

Le schéma comptable de la cession se déroule comme suit :

a. *Constatation de la dotation aux amortissements complémentaire :*

681		DAP et perte de valeur - actif non courant	X	
	281X	Amortissements des immobilisations corporelles		X

b. *Annulation des amortissements et des pertes de valeur constatées ultérieurement :*

281X		Amortissements des immobilisations corporelles	X	
291X		Pertes de valeurs sur immobilisations corporelles	X	
	21X	Immobilisations corporelles		X

c. *Constatation de la cession*

- Cas d'une plus-value de cession :

462		Créances sur cession d'immobilisations corporelles	X	
	21X	Immobilisations corporelles		X
	752	Plus-values sur sorties d'actifs immobilisés non financiers		X

- Cas d'une moins-value de cession :

462		Créances sur cession d'immobilisations corporelles	X	
652		Moins-values sur sorties d'actifs immobilisés non financiers	X	
	21X	Immobilisations corporelles		X



## 1. des exercices de TD

### EXERCICE 1

---

AU 31 décembre de l'année 2017, l'entreprise X possède les immobilisations suivantes:

Logiciel informatique 400000 DA; durée d'amortissement 3 ans

Bâtiments 8 000 000 DA; durée de vie 20 ans

Matériels de transport 3 000 000 DA ; taux d'amortissement 20 %

Tous ces éléments ont été acquis le 01/01/2017 à la création de l'entreprise, et ont été régulièrement enregistrés et comptabilisés. Ils sont amortis suivant le système linéaire.

*T.A.F*

1. Calculer les dotations au titre de l'exercice 2017
2. Enregistrer au journal les amortissements de l'année 2017.

2.

## EXERCICE 2

---

L'entreprise Y examine la valeur de son fonds de commerce (valeur brute 5 200 DA, pas de dépréciation existante).

Vous disposez des informations suivantes :

Année	Valeur vénale	Valeur d'usage
N	5 000	5300
N+1	5 000	5 000
N+2	5 000	5 100

TAF

- 1 . calculer les dotations ou reprises de dépréciations à comptabiliser.
2. Enregistrer les écritures nécessaires.
3. Établir un extrait du bilan et du compte de résultat de l'entreprise Y au 31/12/N+2.



## solution exercice 1

### 1. Les dotations de l'exercice

- Logiciel informatique 400 000 DA × 33,33 % = 133 333 DA
- Bâtiments 8 000 000 DA × 5% = 400 000 DA
- Matériels de transport 3 000 000 DA × 20% = 600 000 DA

### 2. Enregistrement comptable

681		Dotations Amortissement Ex 2017	1 133 333	
	2804	Amortissement logiciels informatiques		133 333
	2813	Amortissement bâtiment		400 000
	2818	Amortissement Matériels de transport		600 000

## solution exercice 2

### 1. Calcul des dépréciations

VNC = 5 200 en N.

Année	Valeur actuelle	Dépréciations nécessaires	Dotations ou reprises à réaliser
N	5 300	0	0
N+1	5 000	200	Dotation = 200
N+2	5 100	100	Reprise = 200 - 1 00 = 1 00

(1) MAX (5 000 : 5 300).

(2) 5 200 - 5 000.

31/12/N+1			
68160	Dotations pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	200,00	
29100	Dépréciation des immobilisations corporelles		200,00
31/12/N+2			
29100	Dépréciation des immobilisations corporelles	100,00	
78100	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles ou corporelles		100,00

# Conclusion



VI

Les écritures d'inventaire consistent à régulariser et à ajuster les comptes afin de présenter une image fidèle du patrimoine de l'entreprise, en tenant compte des comptes sincères et réguliers grâce au respect de tous les principes comptables.

Plusieurs de ces principes sont mis en évidence lors des travaux de fin d'exercice :

- Amortissements et provisions : principe de prudence
- Amortissements, tenue des stocks : principe de permanence des méthodes
- Régularisations des comptes de charges et de produits : principe d'indépendance des